

Discours de SM le Roi
à l'occasion du 31^{ème} anniversaire de la marche verte
06/11/06

Agadir, - A l'occasion du 31^{ème} anniversaire de la glorieuse Marche Verte, SM le Roi Mohammed VI a adressé, lundi soir, un important discours à la Nation dont voici le texte intégral :

"Louange à Dieu.

Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple.

C'est avec des sentiments de gratitude et de fidélité, conjugués à une volonté d'engagement sans faille, que nous célébrons aujourd'hui le 31^{ème} anniversaire de la glorieuse Marche Verte.

Cette gratitude, nous la devons d'abord à l'égard de l'architecte et concepteur de cette Marche, Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu honore son éternelle demeure. Nous en sommes également redevables à ceux qui y ont participé et à l'ensemble du peuple marocain qui a consenti tant de sacrifices dans cette épopée pacifique grâce à laquelle notre pays a pu rentrer en possession de ses provinces du Sud.

Quant à la fidélité, elle est également de mise, en ce qu'elle est l'expression de l'attachement réaffirmé aux valeurs et principes incarnés par la Marche verte, en l'occurrence ceux d'une communion osmotique entre le peuple et le Trône, d'une unanimité fermement scellée autour de la nation unie, d'une mobilisation populaire constamment en veille, et d'une adhésion franche, totale et sincère aux valeurs de paix et aux vertus du dialogue.

Voilà pourquoi, depuis Notre accession au Trône, Nous sommes resté fermement attaché à ces principes dans la gestion des grands dossiers de la nation. Notre démarche a été celle de la démocratie authentique dont la vertu cardinale est de permettre aux forces vives de la nation et aux acteurs directement concernés de s'investir dans le traitement de ces dossiers dans le cadre du dialogue et de la concertation.

Il en résulte que les décisions concernant les questions majeures et déterminantes pour la nation, se conçoivent et se construisent à la base, pour être affinées et finalisées au sommet.

C'est sur ces prémisses que s'est fondée Notre initiative d'octroyer à nos provinces du Sud une autonomie élargie dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son

unité nationale et de son intégrité territoriale. De fait, nous nous trouvons déjà à une étape avancée dans le processus de concertation engagé aux niveaux national et local.

A cet égard, Nous saluons de nouveau le sens élevé du devoir et la grande réceptivité dont ont fait preuve les partis politiques en présentant leurs propositions constructives à Notre Majesté.

Nous tenons également à rendre hommage aux efforts sincères et hautement patriotiques que déploie le Conseil Royal Consultatif pour les Affaires Sahariennes -CORCAS-, Président et membres, tant pour défendre la marocanité du Sahara que pour préparer un projet sur sa conception de l'autonomie, en vue de le soumettre à Notre Majesté dans les semaines à venir.

Nous aurons ainsi parachevé les concertations engagées avec la plus large base populaire possible, tant au niveau local que national, afin de mettre au point la mouture finale de la Proposition du Maroc qui traduit les trois orientations fondamentales de notre politique intérieure et extérieure.

Ainsi, au niveau national, Nous entendons aller résolument de l'avant pour consolider notre édifice démocratique par le biais d'une régionalisation avancée qui représente l'épine dorsale de l'Etat moderne dont nous sommes en train d'asseoir solidement les fondements.

Sur le plan maghrébin et régional, Nous réaffirmons par cette démarche Notre attachement à l'unité du Maghreb arabe et Notre volonté d'épargner à cet espace, ainsi qu'à la région du Sahel et aux rives méridionale et septentrionale de la Méditerranée, les risques calamiteux de balkanisation et d'instabilité qu'engendrerait l'implantation d'une entité factice.

Cette redoutable hypothèse transformerait la région en un marécage glauque servant de repaire aux bandes de terroristes et de malfrats faisant commerce d'êtres humains et de trafic d'armes. Ce sont ces périls que le Maroc s'efforce de conjurer en proposant l'autonomie dans le cadre du grand dessein démocratique qui est le sien.

Au niveau international, le Maroc réaffirme, par cette approche, sa volonté de continuer à honorer fidèlement son engagement pour une coopération franche et loyale avec l'Organisation des Nations unies, son Secrétaire général et le Représentant personnel du responsable onusien, pour aider à trouver une solution politique consensuelle, recueillant l'adhésion sérieuse de toutes les parties concernées effectivement par le conflit.

Cela requiert une mobilisation accrue et davantage de ténacité pour contrecarrer les manoeuvres et les complots des adversaires de notre intégrité territoriale. D'où la

nécessité d'intensifier les efforts pour faire valoir la légitimité de notre droit et la pertinence de notre position.

Le bien-fondé de notre cause est conforté par le soutien des puissances influentes et agissantes au sein de la communauté internationale, et par l'appui d'un nombre croissant de pays frères et amis.

Le Maroc entend également poursuivre inlassablement son action en faveur du développement global et intégré de ces provinces qui Nous sont si chères.

A cet égard, Nous engageons tous les acteurs concernés, en l'occurrence les pouvoirs publics, les élus, le secteur privé, l'Agence pour la Promotion des Provinces du Sud et les habitants de ces si chères contrées, pour qu'ils agissent de concert, et que, parallèlement aux grands chantiers structurants, ils accordent une attention particulière aux programmes touchant le vécu quotidien de nos fidèles sujets au Sahara.

Il leur appartient ainsi de veiller à la nécessaire synergie entre ces programmes et les projets prévus dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, qui place ces provinces au premier rang de ses priorités.

Cher peuple.

La volonté qui Nous anime de traduire en réalité concrète et tangible nos options en matière de démocratie et de développement, ne se limite pas à la consolidation de notre intégrité territoriale. Elle concerne également toutes les questions nationales majeures. En effet, pour les traiter, nous avons adopté la même démarche consultative et inclusive, fondée sur la mise à contribution de toutes les parties concernées pour proposer les solutions les plus adaptées en la matière.

Aussi avons-Nous tenu à ce que les questions afférentes à notre communauté établie à l'étranger, soient suivies avec la plus haute attention et fassent l'objet d'une nouvelle politique de l'émigration, comportant deux dimensions:.

La première est externe. Nous y oeuvrons pour défendre les droits de cette communauté dans les pays d'accueil et veillons à lui en assurer la jouissance à l'abri de toute discrimination. Cette démarche se fait dans le cadre des accords bilatéraux, conclus notamment avec les pays d'Europe.

A cet égard, Nous rendons hommage à nos citoyens expatriés, qui sont respectueux des lois en vigueur dans les pays d'immigration. Nous sommes, tout autant, attaché à la préservation de leur identité culturelle et religieuse, authentiquement marocaine, identité qui se fonde sur les principes de tolérance, de modération et de respect de la différence, ainsi que sur le souci d'incarner les valeurs constructives de l'Islam.

La seconde dimension est d'ordre interne et national. Elle se caractérise par l'adoption d'une nouvelle politique équitable à l'égard de notre communauté à l'étranger.

Celle-ci bénéficie, en effet, d'une sollicitude particulière de Notre Majesté, en reconnaissance de la position d'avant-garde qu'elle occupe parmi les forces vives qui contribuent activement au développement et à la modernisation du Maroc, à son rayonnement civilisationnel, à sa cohésion sociale et à son essor démocratique.

C'est dans cet esprit que Nous avons réaffirmé la nécessité d'assurer, pour les membres de notre communauté à l'étranger, les conditions propices à l'exercice plein et entier de leur citoyenneté, en veillant à élargir leur adhésion et leur participation dans tous les secteurs d'activité de la nation.

A cet égard, Nous sommes très fier de l'écho positif que Notre initiative a trouvé auprès de notre communauté. Voilà pourquoi, en réponse à l'aspiration de ses membres qui souhaitent s'impliquer effectivement dans cette dynamique participative, Nous avons décidé de suivre la même démarche démocratique graduelle qui a prévalu jusqu'ici.

Ainsi, après avoir octroyé à cette communauté le droit à la participation politique, en permettant à ses membres de devenir électeurs et éligibles dans leur patrie, Nous conforterons cet acquis démocratique par la mise en place du Conseil Supérieur de la Communauté Marocaine à l'Etranger.

A cet égard, Nous avons décidé de confier au Conseil consultatif des Droits de l'Homme -institution nationale plurielle et indépendante, chargée, entre autres missions que Nous lui avons assignées, de défendre les causes des Marocains résidant à l'étranger- le soin de mener de larges consultations avec toutes les parties concernées en vue d'émettre un avis consultatif concernant la création de ce nouveau Conseil, qui se doit d'allier, dans sa composition, les exigences de compétence, de représentativité, d'efficacité et de crédibilité.

A la lumière des recommandations qui seront soumises à Notre Majesté, en la matière, Nous édicterons le Dahir portant création du Conseil Supérieur de la Communauté Marocaine à l'Etranger que Nous installerons, par la grâce de Dieu, au cours de l'année 2007.

Nous tenons à faire de ce Conseil une institution efficiente, permettant aux membres de notre communauté à l'étranger d'être partie prenante dans le vaste renouveau que connaît leur patrie, le Maroc, et ce, d'autant plus qu'ils ont manifesté leur ferme attachement à leur identité nationale.

De même qu'ils ont exprimé leur volonté d'engagement et de mobilisation pour

assurer l'essor de leur pays, défendre son unité et s'investir dans le projet de construction d'une société démocratique développée.

Ce projet sociétal, Nous en poursuivons résolument la réalisation avec une détermination sans faille, pour le plus grand bien de toutes les composantes de notre vaillant peuple, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Wassalamou alaikoum wa rahmatoullahi wa barakatouh"".

**Discours de SM le Roi à la Nation
(Rabat, 06/01/06)**

"Louange à Dieu.

Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Mesdames et Messieurs.

Cher peuple.

Je t'ai fait le serment, cher peuple, de M'adresser à toi au terme de chaque étape franchie dans ta marche résolue sur la voie du progrès, et à l'amorce de toute nouvelle phase où la mobilisation, la confiance et l'espoir sont d'autant plus forts que tu te montres uni dans l'action, soudé autour de ton Roi, qui est ton Premier Serviteur.

Si Je M'adresse, donc, à toi aujourd'hui, c'est bien parce que nous nous trouvons à un moment décisif constituant une ligne de démarcation dans notre parcours historique.

Nous faisons, en effet, nos adieux au demi-siècle qui s'est écoulé depuis l'indépendance, avec tous les succès, les revers et les espérances ayant accompagné le processus de mise en place d'un Etat moderne.

C'est le moment aussi où nous nous apprêtons, avec l'aide de Dieu, à livrer la bataille du parachèvement de l'édification du Maroc de l'unité, de la démocratie et du développement.

En évoquant le cinquantenaire que nous venons de quitter, Nous n'entendons pas Nous ériger en juge de l'Histoire, où s'entremêlent indissociablement l'actif et le passif.

Seuls les historiens sont habilités à évaluer la marche de l'Histoire avec l'impartialité et l'objectivité requises, et à l'abri de toute considération politique conjoncturelle.

Cela ne signifie pas pour autant que nous devons regarder cette tranche de l'Histoire comme un épisode révolu et enterré à tout jamais, ni que nous en restons éternellement prisonniers.

Nous la considérons plutôt comme une composante intrinsèque d'un patrimoine dûment consigné dans le registre de l'Histoire séculaire de notre nation. Nous tenons, en effet, à ce que l'Histoire demeure, pour l'ensemble des Marocains, un

instrument efficace pour connaître le passé, cerner le présent et se projeter avec confiance dans l'avenir.

C'est dans cette optique et dans le souci d'en informer l'opinion publique que Nous avons décidé de faire publier le Rapport final de l'Instance Equité et Réconciliation et l'Etude sur le bilan et les perspectives d'avenir du développement humain dans notre pays.

A cet égard, outre le devoir de conserver cette période dans la mémoire collective de la nation, dans la mesure où elle fait partie intégrante de son Histoire, il appartient à chacun de nous d'en tirer les enseignements qui s'imposent, afin de se doter des garanties nécessaires, pour éviter que certains écarts du passé ne se reproduisent et pour combler certaines lacunes antérieures.

Cela dit, ce qui importe le plus, c'est bien de se tourner vers l'avenir dans une démarche prospective et constructive, apte à galvaniser nos énergies pour nous focaliser sur le règlement des questions majeures qui préoccupent instamment notre peuple, afin de favoriser l'essor et le progrès de notre pays.

Nombreux, en effet, sont les chantiers en cours ou en perspective, surtout après l'action engagée pour que le train du développement humain atteigne sa vitesse de croisière.

Notre dessein, en définitive, est de consolider les fondements de la société solidaire qui, dans le respect d'un parfait équilibre et une totale concomitance entre les droits à exercer et les devoirs à assumer, assure à tous ses fils les conditions d'une vie digne et d'une citoyenneté responsable. Sans cela, nous ne saurons être ni à l'écoute de notre jeunesse, ni en phase avec les impératifs de notre époque.

Au nom des générations montantes Je dis : trêve d'égoïsme et d'introversioin , halte au gaspillage de précieuses opportunités et à l'hémorragie des ressources englouties dans des combats de chimère.

Il est grand temps de prendre en mains le présent et l'avenir de nos enfants, car nos jeunes comprendraient mal qu'il n'y ait pas de répondant aux aspirations légitimes qui les animent pour vivre librement et dignement. Nous ne pourrons, toutefois, y pourvoir que si nous consentons à mettre le coeur à l'ouvrage, prenant le relais des sacrifices consentis par la génération de l'Indépendance et de la Marche Verte.

Il nous faut donc aller résolument de l'avant dans la mise en oeuvre d'une réforme globale, processus dans lequel il échoit aux jeunes générations un rôle central pour la concrétisation des objectifs de développement humain, dans un attachement sans faille à l'identité nationale, à l'intégrité territoriale et à la monarchie citoyenne.

Cher peuple.

Nous avons entrepris résolument, avec courage et sagesse, de parachever le règlement équitable de la question des violations passées des droits de l'Homme, dans le cadre d'un processus dont la dynamique avant-gardiste fut enclenchée au début des années 90 par Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu sanctifie son âme.

C'est avec émotion et déférence que Nous nous rappelons encore comment, du haut de la tribune parlementaire, à l'occasion de l'ouverture - Sa dernière - de la législature d'octobre 1998, le regretté Souverain insistait sur la nécessité d'une clôture définitive de tous les dossiers en suspens.

Cela, disait-Il, afin que le Maroc cesse de traîner une réputation qui n'est pas la vérité, ne correspond pas à sa réalité et ne présente, pour son avenir, aucune utilité.

Lorsque, par Sa providentielle volonté, Dieu le rappela à Lui, il Nous est échu le devoir de poursuivre cette mission, empruntant, pour cela, un parcours exemplaire, unique en son genre.

Les dossiers épineux ont pu être apurés dans le cadre du principe du changement dans la continuité qui caractérise notre régime monarchique.

En successeur de Mon vénéré Père, dépositaire de cette charge suprême, Je ne peux que rendre grâces à Dieu qui nous a permis de mener cette mission à bonne fin.

Au nom de tout le peuple marocain, J'annonce donc cette heureuse et réconfortante nouvelle, en espérant la voir parvenir, par l'entremise des Anges du Miséricordieux, à l'âme immaculée de Mon vénéré Père et au coeur de toutes les victimes, les personnes ayant subi des préjudices et les familles endeuillées, que Nous entourons assurément de Notre sympathie et de Notre sollicitude.

Tout en nous félicitant des efforts sincères déployés par l'Instance Equité et Réconciliation, sa présidence ainsi que ses membres, Nous chargeons le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme d'assurer la mise en oeuvre des recommandations de l'Instance.

Nous invitons aussi toutes les autorités publiques à poursuivre leur collaboration fructueuse avec le Conseil, afin de donner une illustration concrète de Notre ferme attachement à la consolidation de la vérité, de l'équité et de la réconciliation.

Je suis certain que l'oeuvre de réconciliation sincère que nous avons accomplie ne signifie pas qu'il faille faire table rase du passé, car l'histoire est têtue et ne s'oublie pas.

Elle est, en fait, une réponse à l'injonction divine "Absous d'une belle absolution".

C'est un geste gracieux de pardon collectif, à même de constituer un solide pilier de la réforme institutionnelle, une réforme profonde susceptible d'aider notre pays à s'affranchir des défaillances du passé concernant les droits politiques et civiques.

Nous aurons ainsi préparé la voie pour accueillir le deuxième cinquantenaire de l'Indépendance, et partant, nous consacrer à un chantier laborieux et déterminant, celui de la promotion des droits économiques, sociaux et culturels, au profit de tous nos concitoyens, en particulier ceux qui souffrent des affres de la pauvreté, de l'analphabétisme, du chômage et de la marginalisation.

Aussi, eu égard à Notre volonté de concrétiser Notre conception globale des droits de l'Homme, et à Notre vision stratégique fondée sur l'action cohérente et concertée de l'Etat, un Directoire regroupant un panel d'éminents penseurs et experts, organisé en un Comité scientifique et des groupes thématiques, a reçu pour mission d'élaborer une étude globale sur le bilan de cinquante années de développement humain et ses perspectives d'avenir.

A cet égard, Nous tenons à rendre hommage à ceux qui ont supervisé cette importante réalisation, ainsi qu'aux compétences nationales qui y ont contribué.

Nous espérons aussi que cette étude, avec les apports imaginatifs qui y ont été investis à titre individuel et collectif, aura un effet incitatif qui poussera l'élite, dans la diversité des sensibilités qui la composent, à renouer avec son rôle de précurseur balisant la voie du renouveau national et favorisant l'émergence d'une pensée stratégique.

Elle permettra, en outre, d'ouvrir un débat pluriel et constructif sur des projets sociétaux différenciés et clairs, entre les instances constitutionnelles, politiques, syndicales et associatives, auxquelles il incombe comme toujours de donner corps à ces projets et d'en assurer la mise en oeuvre conformément à la volonté populaire librement exprimée.

Mesdames,

Messieurs.

Cher

peuple.

J'ai jugé bon de focaliser ce discours sur les orientations d'avenir qu'il convient de suivre pour parachever la construction de la citoyenneté digne.

C'est une entreprise qui requiert le renouvellement du pacte pour la réalisation du chantier de règne, qui est celui du développement humain, ainsi que la mobilisation totale des potentialités de nos jeunes.

Cela suppose, aussi, de laisser toute latitude aux initiatives génératrices de richesses économiques et novatrices dans tous les domaines scientifiques et artistiques, à

l'intérieur du Maroc comme à l'extérieur. Notre but ultime réside dans l'édification d'un Maroc d'égalité des chances et de partage des responsabilités.

Nous demeurons attaché à ce que l'Etat déploie tous les efforts nécessaires à la réalisation de cet objectif, et veillerons également à assurer à tous les Marocains les conditions d'une vie digne et décente.

A cet effet, nous menons des actions avec la contribution de l'Etat et de l'ensemble des acteurs du secteur privé, de la société civile, des corps constitués, des autorités, des individus et des collectivités.

Pour y parvenir, il n'est d'autre voie pour nous que d'oeuvrer à l'ancrage des vertus du labeur, de la rectitude et du mérite, et à la mise en oeuvre des mécanismes de contrôle, de responsabilisation et de transparence, dans le respect de la primauté de la loi et des valeurs de citoyenneté agissante.

Nous entendons ainsi maintenir le cap pour conduire le vaisseau Maroc à bon port et, à force de réformes successives, plus profondes les unes que les autres, l'arrimer solidement au progrès et à la prospérité, dans la sécurité et la stabilité.

Nous veillerons à ce qu'il puisse continuer à voguer dans l'environnement international, en toute quiétude et en toute sécurité, avec assurance, courage et détermination.

Wassalalou Alaikoum Wa Rahmatou Allah Wa Barakatouh".

**Discours de S.M. le Roi
à l'occasion du 30ème anniversaire de la Marche Verte.
(06/11/2005)**

"Louange à Dieu.
Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple.

Avant de t'adresser le discours prévu à l'occasion du trentième anniversaire de la Marche verte, Nous exprimons Notre ferme condamnation de l'enlèvement méprisable par des bandes terroristes en Irak, des deux citoyens marocains employés de l'Ambassade du Royaume à Bagdad.

Comme toi, Nous avons suivi avec une vive inquiétude et une profonde indignation, les péripéties de ce crime odieux que fustige le peuple marocain, dont toutes les composantes et les différentes sensibilités lancent des appels humanitaires et entreprennent des démarches inlassables pour obtenir la libération des deux otages.

En dénonçant avec vigueur ces agissements inqualifiables et démentiels que condamnent toutes les morales et les religions, Nous gardons l'espoir que ces auteurs retrouveront la raison et rendront leur liberté à ces deux citoyens innocents qui appartiennent à un pays arabe et musulman n'ayant épargné aucun effort pour soutenir le peuple irakien frère dans l'épreuve qu'il traverse, en l'incitant à privilégier la voie du dialogue et en l'appelant à la modération pour qu'il puisse sortir de sa crise.

Cher peuple.

C'est avec une immense fierté que nous commémorons, aujourd'hui, le trentième anniversaire du lancement de la glorieuse Marche Verte pour la récupération de nos provinces sahariennes. C'est un événement qui évoque pour nous toute la symbiose qui unit le Trône et le peuple et incarne l'attachement unanime de la nation à l'unité et à l'intégrité territoriale du pays.

C'est aussi une occasion mémorable pour renouveler le pacte de fidélité au serment prêté par nous tous, aux côtés de l'artisan de la Marche Verte, Notre auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu L'ait en Sa sainte miséricorde, et pour poursuivre, sous la conduite de Ton Premier Serviteur, cette mobilisation générale pour la défense de la nation et la préservation de son intégrité territoriale.

Après leur décolonisation en 1975, nos provinces du Sud connurent un développement global qui en fit des villes et des agglomérations urbaines jouissant de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité. Elles doivent cet essor aux

sacrifices de tous les Marocains, civils et militaires, ainsi qu'à la forte solidarité nationale qui a favorisé leur intégration à ce stade avancé du processus de développement démocratique, économique et social en cours dans le Royaume.

Ces provinces ont vaillamment affronté et déjoué les complots ouvertement ourdis par les adversaires de notre intégrité territoriale dans le vain espoir de porter atteinte à leur marocanité. A cet égard, malgré leurs manoeuvres désespérées, le Maroc, fort de la justesse de sa cause et de son refus unanime de renoncer à la moindre parcelle de son Sahara, est resté attaché aux liens de fraternité et de bon voisinage, privilégiant la voie du dialogue et les options pacifiques, faisant ainsi preuve de sagesse et de circonspection.

Faire prévaloir ces vertus constitue, Nous en sommes convaincu, la voie la plus indiquée pour sortir de l'impasse qui perdure au sujet de ce différend artificiel, et faire régner la coexistence et la concorde, gages de la concrétisation des ambitions des générations montantes et de leur aspiration à l'unité et à l'édification d'un avenir maghrébin commun.

Notre attachement à la marocanité de notre Sahara n'a d'égal que Notre volonté de trouver, pour le conflit artificiel suscité autour d'elle, une solution politique négociée qui confère à nos provinces du Sud une autonomie permettant à leurs populations de gérer leurs propres affaires régionales dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

Les efforts que Nous ne cessons de déployer pour parvenir à une solution consensuelle et définitive, participent de notre attitude positive à l'égard des recommandations judicieuses des Nations unies et de leurs bons offices.

A cet égard, en recevant le nouvel envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies, Nous avons confirmé la disposition de notre pays à coopérer sincèrement avec Son Excellence et, à travers lui, avec l'Organisation onusienne.

Nous l'avons assuré de la disponibilité de notre pays pour s'engager dans des négociations sérieuses et responsables et pour prendre des initiatives positives à même de conduire à un règlement juste de ce différend créé de toutes pièces, et ce, dans un esprit de confiance et de responsabilité, et suivant une vision prospective clairvoyante.

Fidèle à l'esprit de la Marche Verte qui a permis la libération du Sahara grâce à une mobilisation générale, et attaché à l'approche démocratique fondée sur l'implication de toutes les forces vives de la nation dans la défense de la marocanité de son Sahara, Nous avons décidé de consulter les partis politiques, eu égard à leur rôle fondamental dans les grandes questions nationales, pour voir comment ils conçoivent concrètement l'exercice de l'autonomie dans le cadre de la souveraineté du Royaume, et ce, en vue d'affiner la proposition que le Maroc compte présenter à

ce

sujet.

Nous appelons de nouveau toutes les instances et les organisations nationales à remplir la mission qui leur incombe dans la mobilisation de l'opinion publique et l'encadrement effectif et sur le terrain des citoyens pour consolider leur adhésion massive, consciente et responsable à cette sage orientation, dans le cadre de l'unanimité nationale sans faille autour de la question nationale, et à mobiliser davantage de soutien international à cet égard.

Nous les exhortons, en outre, à davantage de vigilance et de mobilisation pour la levée du siège imposé à nos citoyens séquestrés dans les camps de Tindouf. En effet, leur avenir se trouve dans un Maroc démocratique, uni et à même de leur garantir toutes les conditions propices à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière et à une vie libre et digne.

Au même titre que les partis politiques, les populations et les élus de la région, notamment les chefs de tribus, connus pour leur expérience, leur sagesse et la haute estime dont ils jouissent auprès de Notre Majesté, seront consultés à leur tour pour recueillir leurs vues sur le projet de mise en oeuvre d'une régionalisation avancée et adaptée aux spécificités de cette région de la patrie qui Nous est chère.

Ils seront également associés à la restructuration du Conseil Royal consultatif pour les Affaires du Sahara, en reconnaissance de leur attachement sincère aux valeurs sacrées et immuables de la Nation, ainsi que pour leur bonne appréciation des questions qui préoccupent la région et des aspirations de ses populations.

A ce propos, Nous tenons à réaffirmer l'importance que Nous attachons à ce Conseil, dont Nous entendons faire une institution agissante oeuvrant pour le développement des provinces du Sud et pour la défense de leur marocanité.

Nous voulons que cette instance soit de composition équilibrée et ouverte non seulement sur les fidèles dignitaires de ces provinces, mais aussi sur les nouvelles élites et les associations agissantes de la société civile, notamment les jeunes et les femmes.

Cher

peuple.

La Marche Verte a marqué l'émergence d'un Maroc nouveau, dans lequel Nous nous attachons à consolider les acquis réalisés sur la voie de l'unité, de la démocratie et du développement, grâce aux efforts consentis par tous les fils de la nation, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

A cet égard, Nous nous félicitons du rôle efficace de notre communauté résidant à l'étranger, que Nous considérons comme un atout majeur pour le Maroc nouveau. Mieux encore, Nous la voyons à l'avant-garde des acteurs, qui tout en restant

fermement attachés à leur identité marocaine authentique, se sont voués avec une totale sincérité au développement de notre pays et à la défense de son intégrité territoriale et de son rayonnement international.

Pour illustrer à quel point Nous sommes sensible aux aspirations légitimes des différentes générations de cette communauté, qui entendent exercer leur citoyenneté pleine et entière, et combien Nous tenons à voir s'impliquer, de façon utile et crédible, nos citoyens émigrés dans toutes les institutions et tous les aspects de la chose publique, Nous avons pris quatre décisions importantes et complémentaires les unes des autres: La première consiste à conférer aux Marocains résidant à l'étranger, la possibilité de se faire dûment représenter à la Chambre des Représentants, de façon appropriée, réaliste et rationnelle.

Quant à la deuxième décision, qui découle, d'ailleurs, de la première, elle porte sur la nécessité de créer des circonscriptions législatives électorales à l'étranger, afin de permettre à nos citoyens de l'étranger de choisir leurs députés dans la première Chambre du Parlement.

Il est à noter, à cet égard, qu'ils jouissent, sur un pied d'égalité, des droits politiques et civils que confère la loi à tous les Marocains, dont celui d'être électeurs et éligibles dans le pays.

Notre troisième décision accorde aux nouvelles générations de Notre chère communauté à l'étranger, le droit de voter et de se porter candidat dans les élections, à l'instar de leurs parents, et ce, en application du principe de l'égalité dans la citoyenneté.

Nous donnons, à cette fin, instruction au gouvernement pour prendre les mesures nécessaires à la mise en oeuvre de ces trois décisions, lors de la révision de la législation électorale.

A cet égard, Notre volonté de répondre aux aspirations légitimes de nos citoyens résidant à l'étranger, Nous dicte d'aller au-delà de cet objectif, en ouvrant devant eux tous les espaces et toutes formes de participation.

Ceci nous amène à Notre quatrième décision, celle de créer, sous la présidence de Notre Majesté, un Conseil Supérieur de la Communauté marocaine à l'étranger, constitué de façon démocratique et transparente, et bénéficiant de toutes les garanties de crédibilité, d'efficience et de représentativité authentique.

Il comprendra également des membres nommés par Notre Majesté parmi les personnalités connues pour leur implication remarquable dans la défense des droits des immigrés marocains et des intérêts supérieurs de la nation, ainsi que des représentants des autorités et des institutions concernées par les questions de l'émigration.

Ces décisions et ces orientations s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie globale tridimensionnelle qui prend en considération le fait que le Maroc constitue à la fois une source d'émigration, un lieu de passage et une destination pour elle.

Conscient du fait que notre pays représente une source d'émigration, Nous n'avons eu de cesse de témoigner une sollicitude particulière à notre communauté résidant à l'étranger, à son interaction positive avec les pays d'accueil et à son adhésion agissante aux réformes et aux grands chantiers que Nous conduisons.

Nous veillons également à assurer les conditions appropriées pour le séjour légal de la communauté d'étrangers qui ont choisi de s'installer au Maroc, que ce soit à des fins d'étude et de formation, pour le travail et l'investissement, pour le tourisme ou pour toute autre raison, et ce, dans un climat de sécurité et de quiétude, et sous le règne de la loi.

Parallèlement à cela, et du fait de la position géographique de notre pays et des contraintes de l'environnement régional et international, une nouvelle donne autrement plus sensible s'est imposée, faisant de lui un lieu de transit pour les émigrés issus de pays sub-sahariens frères et prenant la direction d'une Europe de plus en plus hermétique.

Bien qu'il soit le premier à pâtir de cette situation, le Maroc ne ménage aucun effort, en dépit de ses moyens limités, pour y faire face dans le cadre d'une parfaite coordination avec sa voisine l'Espagne amie.

Toutefois, le problème dépasse, au fond, le cadre bilatéral de ces deux pays voisins et interpelle l'ensemble des pays concernés par la question de l'émigration, en Afrique, au Maghreb et en Europe.

L'amplification du flux de l'émigration illégale ayant pour source l'univers de la misère et pour destination celui de l'opulence, appelle un traitement global bien au-delà de l'aspect sécuritaire.

Celui-ci restera insuffisant en soi si l'on ne s'avise pas de remédier aux causes économiques et sociales du phénomène dans les pays émetteurs. Or ce traitement reste tributaire du soutien qui doit être apporté au développement local des peuples africains frères pour leur permettre de vivre dans la stabilité, et d'accéder à une vie digne chez eux, dans un climat de prospérité partagée et de sécurité globale.

C'est dans cette optique que s'inscrit l'initiative du Maroc et de l'Espagne appelant les Etats membres de l'Union Européenne, ceux du Maghreb et les pays africains concernés, à se réunir afin d'élaborer une politique commune, définissant clairement ses responsabilités, ses moyens d'action, ses programmes intégrés et sa vision stratégique de l'émigration, tant il est vrai qu'il s'agit là d'un problème

structurel, et non d'un phénomène éphémère.

Quelles que soient les difficultés conjoncturelles, elles ne sauraient entamer la détermination inébranlable du Maroc à relever ce défi, dans le cadre du respect des droits des émigrés et de leur dignité, qu'ils soient Marocains ou étrangers, confirmant de la sorte qu'il reste à la hauteur des enjeux d'ouverture, de communication, de solidarité et de fraternité inhérents à sa position géographique, à son système démocratique et à son patrimoine civilisationnel.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wa barakatouh".